

Débat d'orientations budgétaires 2021

Mardi 15 décembre 2020

Session de l'Assemblée départementale de la Haute-Garonne

GEORGES MÉRIC :

« Le Conseil départemental continuera à jouer son rôle de bouclier social pour protéger les Haut-Garonnais »

Mardi 15 décembre 2020, les élus du Conseil départemental se sont réunis en session pour débattre des orientations budgétaires, en vue du vote du budget prévu le 26 janvier 2021.

Ce débat d'orientations budgétaires intervient dans un contexte totalement inédit de crise sanitaire, économique et sociale, où le Département de la Haute-Garonne, à l'instar des autres collectivités territoriales, voit ses équilibres financiers fragilisés.

UN CONTEXTE DE CRISE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE SANS PRÉCÉDENT

Les mesures sanitaires de confinement prises en mars et renouvelées à l'automne ont plongé le pays dans une crise économique et sociale de grande ampleur, avec plus d'1 million de chômeurs attendu pour la fin de l'année et 10 millions de personnes sous le seuil de pauvreté.

Avec une baisse du PIB de 18,9 % au 2^{ème} trimestre 2020 (vs. 2^{ème} trimestre 2019) le choc observé au cours du dernier semestre est six fois plus élevé que le choc le plus sévère depuis la fin de la seconde Guerre Mondiale.

De nombreux secteurs économiques se retrouvent dans une situation de crise sans précédent : commerces de proximité, hôtellerie-restauration, culture, tourisme, événementiel, etc. En Haute-Garonne tout particulièrement, l'intensité et la durabilité de la crise économique demeurent préoccupantes au regard de la crise du transport aérien qui pourrait perdurer jusqu'en 2023, voire 2025. Tous secteurs confondus, 81 % des entreprises accusent une baisse de leur chiffre d'affaires au 2^{ème} trimestre 2020. En moyenne, à fin juin, seulement 58 % du CA aura été réalisé. Au global, 30 000 postes seraient menacés à l'horizon 2020-2021 en Haute-Garonne.

En Haute-Garonne :

- **30 000 postes menacés**
 - **81 % des entreprises en baisse de CA**
-

DOSSIER DE PRESSE

LA MOBILISATION D'UN PLAN D'URGENCES SOCIALES DE 70 M€

Dès le début de la crise, le Département de la Haute-Garonne a démontré sa réactivité et sa grande capacité d'innovation pour déployer un véritable bouclier social de proximité.

La collectivité a mis en œuvre, dès le mois de mars, puis en novembre, une série de mesures sociales visant à lutter contre la précarité et l'exclusion, à préserver l'activité économique et l'emploi sur le territoire, à soutenir les acteurs associatifs, culturels et sportifs et à apporter un soutien financier et psychologique aux personnes isolées, les personnes âgées et les jeunes notamment.

Le Département a ainsi distribué plus de 42 000 bons solidaires aux Haut-Garonnais les plus précaires pour leurs achats alimentaires et d'hygiène, pour un budget de plus de 7 M€. Il a également attribué des tablettes aux collégiens en difficulté ne disposant pas de matériel informatique, afin d'assurer la continuité pédagogique.

Un fonds de 3 M€ en 2020 renouvelé en 2021 a été mis en place pour soutenir le tissu associatif fortement impacté par la crise et le Département s'est engagé à indemniser les artistes à hauteur de 100 % pour les manifestations annulées ou reportées.

Le Fonds de prévention de la précarité, doté de 3,5 M€, a quant à lui permis de venir en aide aux acteurs du territoire ayant subi des pertes de revenus.

De plus, la collectivité a fait face à la croissance de la demande sociale, qui a connu une très forte augmentation en cette année 2020. Le versement des prestations sociales (Allocation Personnalisée d'Autonomie, Prestation de Compensation du Handicap, Revenu de Solidarité Active) a ainsi été assuré pour l'ensemble des bénéficiaires.

Les allocations RSA ont connu en 2020 une augmentation de 7,5 %, passant de 212 M€ versés en 2019 à 228 M€ en 2020 (+ 16 M€). Pour la fin de l'année 2020, le nombre d'allocataires est estimé à 40 000 foyers, en hausse de 9 % par rapport à décembre 2019.

Le reste à charge à financer par le Conseil départemental de la Haute-Garonne est ainsi en forte augmentation en 2020 avec + 26 M€ pour atteindre un montant de 172,2 M€.

Plan d'urgences sociales de 70 M€ :

- **42 000 bons solidaires distribués**
 - **6 M€ pour les associations**
 - **3,5 M€ pour les acteurs du territoire**
 - **+ 9 % d'allocataires RSA**
 - **+ 16 M€ de RSA en 2020**
-

DOSSIER DE PRESSE

LA POURSUITE DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS SUR LE TERRITOIRE

Dès le début de la crise sanitaire, le Conseil départemental s'est mobilisé aux côtés des entreprises du Bâtiment et Travaux Publics (BTP) et notamment de ses prestataires de marchés publics pour maintenir au maximum l'activité et l'emploi. La collectivité a ainsi accordé une avance pouvant aller jusqu'à 60 % pour les marchés n'ayant pas fait l'objet d'un premier paiement ainsi que pour les futurs marchés publics de travaux à attribuer en 2020, ce qui représente un montant de 10 M€.

Le niveau des dépenses d'investissements directs et indirects devrait ainsi atteindre en 2020 un niveau satisfaisant de l'ordre de 215 M€ (contre 234 M€ en 2019), conformément aux objectifs fixés pour le mandat.

Afin de soutenir le développement du territoire et préserver l'emploi local, le Conseil départemental s'est engagé à poursuivre son programme de construction et de réhabilitation de 22 collèges pour un budget de 320 M€ et son plan pluriannuel d'investissements de voirie départemental de 85 M€.

Les investissements indirects en faveur du développement d'équipements publics sur le territoire ont pu être maintenus, dont 45 M€ alloués au MEETT, 20 M€ à la Ville de Toulouse pour la réalisation des écoles, des équipements sportifs et petites enfance et 26,8 M€ aux communes.

Grâce à la Charte de la commande publique mise en place par le Département de la Haute-Garonne depuis 2017, 72,5 % des marchés de la collectivité (138,9 M€ en 2019) bénéficient aux entreprises de la Haute-Garonne et 85,1 % aux entreprises d'Occitanie (162,9 M€). En 2019, cela a représenté 1 081 emplois locaux directs et indirects.

UNE GESTION VERTUEUSE QUI PERMET DE GARDER UN BUDGET A L'ÉQUILIBRE

Après un encaissement record en 2019 (288 M€), les droits de mutation, qui sont complètement dépendants de l'évolution du marché de l'immobilier, subissent un tassement en 2020. Au regard des derniers éléments connus, la baisse devrait se situer entre 10 et 15 %.

Par ailleurs, la collectivité perdra en 2021 la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties au bénéfice des communes, en remplacement de la taxe d'habitation. Cette taxe, particulièrement dynamique dans un département attractif comme la Haute-Garonne, sera remplacée par une part

Investissements 2020 :

215 M€
(vs 234 M€ en 2019)

DOSSIER DE PRESSE

de TVA dont l'évolution est aléatoire et très sensible à la conjoncture économique.

2020 sera marquée par un recul des recettes estimé à - 35 M€.

Au total, le coût financier de la crise sanitaire est estimé à - 105 M€ dû à l'augmentation des dépenses et la baisse des recettes.

La gestion à la fois rigoureuse et ambitieuse menée par la collectivité permet d'absorber le choc induit par la crise sanitaire, une nouvelle fois sans augmentation de la fiscalité. La maîtrise des charges de fonctionnement depuis 5 ans a ainsi permis de dégager un niveau d'autofinancement de près de 140 M€ par an.

Cependant, après avoir progressé de 39 M€ en 2018 et de 40 M€ en 2019, l'épargne brute connaît en 2020 une importante chute (- 47 % pour - 112 M€), à l'instar de l'ensemble des départements, sous l'effet cumulé du repli des recettes de fonctionnement et des dépenses de fonctionnement en hausse.

Depuis 2015, le Conseil départemental a réduit significativement l'encours de dette, qui s'élève aujourd'hui à 269 € par habitant, inférieur à la moyenne des Départements de la même strate s'établissant à 547 €. La capacité de désendettement s'établit à 2,95 années, soit un niveau très en deçà de la valeur préoccupante de 10 années.

Ce désendettement donne aujourd'hui au Département la possibilité de recourir plus massivement à l'emprunt pour continuer ses actions de solidarité et maintenir un niveau d'investissement significatif permettant d'accompagner l'économie locale dans un contexte économique très dégradé.

**Coût financier de la crise
sanitaire :**

- 105 M€

ORIENTATIONS DU BUDGET 2021

Aujourd'hui, le caractère extrêmement imprévisible de la crise, s'agissant aussi bien de sa durée que de la gravité de ses effets, rend très aléatoire toute prospective. Pour autant, contrairement à d'autres collectivités, le Département de la Haute-Garonne conserve des marges de manœuvre et peut s'adosser à la gestion vertueuse déployée depuis 5 ans.

Le Conseil départemental sera en capacité de voter un budget primitif 2021 à l'équilibre avec un niveau d'investissement prévisionnel a minima identique au budget 2020, même si les conséquences de la situation actuelle auront un impact significatif sur le niveau d'autofinancement.

Le projet de budget qui sera voté en session le 26 janvier 2021 doit permettre au Département de continuer à jouer pleinement son rôle pour atténuer les effets de la crise sur le territoire haut-garonnais.

Il sera également de nature à pérenniser les grands axes politiques du projet départemental :

Un budget 2021 protecteur et solidaire

Dans ce contexte de crise, le Département entend assumer pleinement ses missions de solidarité humaine envers les familles, les aînés, les personnes en situation de handicap ainsi que toutes les personnes en situation de précarité.

En 2021, une forte croissance des dépenses de RSA semble inévitable, avec le même pourcentage de hausse que celui de 2020, soit + 15 M€ et un volume de 245 M€.

A côté des politiques publiques déployées depuis 2015, plusieurs dispositifs d'urgence ont été mis en place dès mars 2020 afin de soutenir le pouvoir d'achat des plus démunis, qui seront pérennisés en 2021.

C'est le cas du dispositif des bons solidaires destinés aux achats alimentaires et d'hygiène de première nécessité, du fonds de prévention de la précarité pour les commerçants, artisans, travailleurs indépendants ou agriculteurs, du fonds exceptionnel de soutien au monde associatif de 3 M€ qui sera prorogé jusqu'à la fin de l'année 2021, en parallèle de la sanctuarisation des soutiens dédiés à la culture, au sport et plus généralement à la vie associative.

DOSSIER DE PRESSE

Un budget 2021 ambitieux

En 2021, l'investissement restera une priorité car il est plus que jamais nécessaire d'accompagner les entreprises et de préserver l'emploi. Opérations de voirie, construction de nouveaux collèges, soutien aux projets d'équipement dans les territoires, le Département entend soutenir à travers la commande publique les entreprises locales, notamment celles œuvrant dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. 2021 verra également la poursuite du déploiement de la fibre qui couvrira 100 % du territoire en 2022.

Un budget 2021 engagé

Au terme d'une année à nouveau endeuillée par les attaques terroristes sur le sol français, le Département est déterminé à poursuivre ses politiques publiques volontaristes autour de la promotion des valeurs républicaines et du principe de laïcité. Le parcours laïque et citoyen dans les collèges sera renforcé et étendu aux classes de CM2. De nouvelles mesures ont également été adoptées il y a quelques semaines, comme la création d'une Maison de la laïcité.

Afin de répondre à l'urgence climatique, le Département poursuit son engagement en faveur de la transition écologique du territoire. L'année 2020 a donné lieu à l'adoption d'un nouveau programme d'actions visant à amplifier les progrès déjà réalisés, avec notamment l'adoption du projet Garon'Amont. L'année 2021 verra la mise en œuvre concrète de ce plan et donnera un nouvel élan à la transition écologique en Haute-Garonne.

Un budget 2021 responsable et réaliste

Grâce à une situation financière saine et solide, fruit d'une gestion rigoureuse engagée par la collectivité ces dernières années, le Département est en mesure d'absorber le choc de la crise sanitaire en proposant un budget 2021 protecteur, ambitieux et engagé, sans compromettre l'équilibre des finances départementales.

Dans un contexte de grande incertitude sur l'ensemble des paramètres sanitaires, sociaux ou économiques, les projections au-delà de l'exercice 2021 demeurent cependant incertaines. En conséquence, en fonction des différentes évolutions, l'année qui vient devra aussi être consacrée à réexaminer l'ensemble des politiques publiques départementales, tous domaines confondus, afin d'identifier des mesures susceptibles de dégager de nouvelles marges de manœuvre aussi bien en recettes qu'en dépenses, dans le but de préserver l'équilibre des budgets à venir, avec un niveau d'autofinancement suffisant pour pérenniser un montant d'investissement en adéquation avec les besoins du territoire.

DOSSIER DE PRESSE

SERVICE DE PRESSE

Cécile van de Kreeke

Responsable des relations presse

cecile.van-de-kreeke@cd31.fr

05 34 33 33 72 – 06 24 66 05 30

ATTACHÉES DE PRESSE :

Ariane Mélazzini-Déjean

ariane.melazzini@cd31.fr

05 34 33 30 32

07 85 72 94 74

Coralie Bombail

coralie.bombail@cd31.fr

05 34 33 30 42

06 74 93 45 44

Fabienne Pascaud

fabienne.pascaud@cd31.fr

05 34 33 30 65

06 47 74 60 58



CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LA HAUTE-GARONNE

1, boulevard de la Marquette

31090 Toulouse cedex 9

Tél. 05 34 33 32 31

HAUTE-GARONNE.FR